



Municipalité de Montebello

## AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du 6 décembre 2022

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

QU'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue à l'hôtel de ville sise au 550, rue Notre-Dame, Montebello le 6 décembre 2022 à 18h 45 et les sujets suivants seront traités:

1- Avis de motion et dépôt du projet du règlement 954-2022 établissant les taux variés des taxes foncières et taxes de secteurs imposées pour l'exercice financier 2023

2- Avis de motion et dépôt du projet du règlement 955-2022 établissant le taux de la taxe de la collecte, du transport et de l'enfouissement des déchets, de la collecte des matières recyclables et compostables pour l'exercice financier 2023

3- Avis de motion et dépôt du projet du règlement 956-2022 établissant la compensation annuelle pour le service d'aqueduc pour l'exercice financier 2023

4- Avis de motion et dépôt du projet du règlement 905-2022 établissant la tarification aux permis et certificats du service d'urbanisme

5- Avis de motion et adoption du projet du règlement PC-17-03 amendant le règlement numéro PC-17-01.

Donné à Montebello ce 28 novembre 2022.

Mario B. Briggs  
Directeur général agréé et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mario B. Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 28 novembre 2022 entre 10 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28 novembre 2022.

Mario B. Briggs  
Directeur général agréé et greffier-trésorier